

Bon No: 001260314		1ere Gachée: 08:35 (1) Quantité: 9.00 m3		Date: 12/08/2026 bas2608125628 référence commande(2):		Zone: TRANSPORT ZO1 Véhicule: 101 S A B M 01 dddddddddd								
client: 6259 chantier: 6259001		GECITEC ONNAING		PARC D ACTIVITE DE LA CHENAIE PORTE A 62320 ROUVROY		CONSEILS DE SECURITE: XI:irritant en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures 								
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier				RETOUR centrale		ATTENTE 00:00		température: TEMPERATURE : 3 vitesse du vent: validité:		
code Béton 112		désignation(6)(8) BPS NF EN 206/CN		certification		classe d'exposition(3) XA3		Classe Chlorure 0.40		consistance(7) S 3		Dmax 20		
ciment(type et classe) CEM V 42.5 N LH /SR				Additions(type)		dosage(C+Ka)(5) 0		Résistance caractéristique(4) C40/50						
appellation commerciale C40/50 6/20 PM ES Propriétés particulières spécifiées														
SERVICES					ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)				LIVRAISON RECEPTIONNEE					
METRE CUBE POMPEES 36ML CONTRIB ENVIRONNEMENTALE CONTRIB CARBONNE REP									NOM:					
									signature du client:					
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:													signature:	

(1) Sauf dispositions particulières,le béton doit être mis en oeuvre,au plus tard,2 heures après la fabrication de la première gachée

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié

(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression,non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm

(4) contrôle de la résistance sur cylindres.

(5) Dosage minimal en liant équivalent,si spécifié par le client pour les BPS;dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN:Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201;BCPE:Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN